

CP - Quartiers de demain : participez au jury citoyen pour aménager la Plaine Pasteur !

QUARTIERS
DE DEMAIN
CONSULTATION INTERNATIONALE

Le projet de réaménagement de la Plaine Pasteur a été sélectionné par le programme national "Quartiers de demain". Cette initiative gouvernementale, portée par le groupement d'intérêt public à vocation interministérielle "l'Europe des projets architecturaux et urbains" (EPAU) vise à repenser nos villes en les rendant plus durables, plus inclusives et plus attractives. 10 projets au total ont été retenus.

Des équipes pluridisciplinaires, composées de paysagistes, d'architectes ou encore d'urbanistes sont invitées à candidater pour participer à la consultation internationale "Quartiers de demain". **Trois équipes seront sélectionnées et élaboreront, courant 2025, une proposition d'aménagement pour la Plaine Pasteur.**

UN JURY CITOYEN

Un des objectifs du programme "Quartiers de demain" est d'**intégrer les habitants et les usagers de manière active dans l'élaboration des projets, afin de s'assurer que les transformations à venir répondent à leurs besoins et attentes.** Ainsi, en plus de l'appel à projet, la Ville de Colmar souhaite former **un jury citoyen** composé d'habitants et d'usagers volontaires pour participer activement aux choix de conception de cet espace commun. La Ville souhaite, par cette initiative, créer un lieu qui réponde aux besoins et aux attentes de tous les habitants, et qui favorise le bien-être et le lien social.

Le jury analysera, aux différentes étapes, le travail réalisé par les équipes de professionnels et sera représenté, avec voie délibérante, à la commission qui validera le choix des scénarios d'aménagement puis le projet lauréat.

Comment candidater pour intégrer le jury ?

Toute personne, âgée de 16 ans et plus, intéressée par le devenir de la Plaine Pasteur peut présenter sa candidature. Chaque membre du jury devra être prêt à s'investir lors de réunions participatives, d'ateliers de co-conception et d'échanges avec les architectes, paysagistes et urbanistes, à raison de 4 réunions et 2 temps d'échanges avec les professionnels.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 décembre :

- sur Internet, via un formulaire disponible sur **colmar.fr/plaine-pasteur**
- **à la mairie de Colmar**, en récupérant un formulaire papier dans le hall d'accueil
- par mail à **intitatives@colmar.fr**, en précisant nom, prénom, adresse, date de naissance et motivation pour participer au projet.

Retrouvez toutes les informations sur le projet d'aménagement de la Plaine Pasteur sur **colmar.fr/plaine-pasteur**

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr